



Echanger autrement



Olive – Économie équitable - Culture de Paix

Action de la coopérative ANDINES pour le renforcement des filières économiques la Palestine et la France, 2013 / 2014



Présentation

- I. La coopération entre producteurs palestiniens et la coopérative Andines depuis 2003.**
- II. Déroulement de l'action en plusieurs étapes.**
- III. Formes de soutiens possibles au renforcement de la coopération économique entre la Palestine et Andines / France.**
- IV. Décomposition de la filière Huile d'olive en 2013.**

ANDINES Coop

5, Rue de la Poterie – 93200 SAINT DENIS

Tel : 01 48 20 48 60. Fax :01 48 20 50 93.

andines@nnx.com - Site : www.andines.com

COOP Loi 47 Sarl au Capital variable – Siret : 438 422 206 00021 Code APE 4638 B

Andines est agréée "Entreprise Solidaire"

Présentation

L'objectif de cette action de la coopérative ANDINES est de renforcer les filières de coopération économique entre la Palestine et la France, dans une démarche d'économie équitable et de culture de paix.

Dans le cadre du programme « Dispositif Méditerranée », le Conseil Régional Île de France vient de s'engager aux côtés d'Andines, sous la forme d'un co-financement, pour renforcer cette coopération, à la fois en diversifiant les produits et en augmentant les volumes, et tout en sensibilisant les populations, en Palestine comme en France, à une démarche d'économie équitable et à une alimentation saine et durable.



La convention passée entre le Conseil Régional Île de France et Andines a pour titre « Olive – Économie équitable – Culture de paix ».

Nous remercions le Conseil Régional Ile de France ainsi que tous les partenaires qui soutiendront cet important projet.

La coopérative Andines, Saint Denis (93), le 26 Novembre 2013.



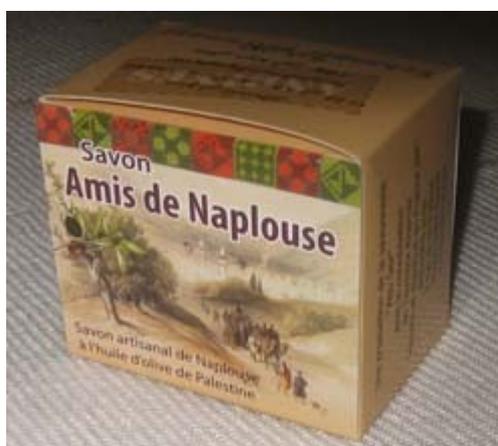
I. La coopération entre des producteurs palestiniens et la coopérative Andines depuis 2003.

Depuis 2003 , notre coopérative (1) soutient la lutte des petits entrepreneurs, des ouvriers et des paysans palestiniens contre l'étouffement progressif de l'économie de leur pays.



Réunion entre une coopérative et Andines en Palestine

Cette coopération se réalise dans une démarche d'économie équitable et se concrétise chaque année par l'importation de produits palestiniens, principalement l'huile d'olive (20 000 bouteilles), mais aussi des savons (6000), des dattes, du zaatar, et des produits artisanaux.



Ces produits sont distribués en France dans différents réseaux, en particulier les groupes adhérents de l'Association France Palestine Solidarité (2).

Tous les 3 ans est signée une convention de coopération entre toutes nos structures : l'Union des coopératives de producteurs d'huile d'olive en Palestine, Al Reef (entreprise d'exportation intégrée à l'ONG palestinienne PARC), l'AFPS et Andines. Il y a par ailleurs, chaque année, de nombreuses rencontres entre ces différents partenaires.



Signature de la Convention à Ramallah en Octobre 2010



Réunion à Ramallah avec les coopératives pour évaluer la production et les prix.

(1) La coopérative française Andines, créée en 1987, est reconnue pour sa démarche pour une économie équitable, dans le respect des hommes et de la nature, et la transparence de ses pratiques tout le long de ses filières. Elle importe 1200 produits alimentaires et artisanaux provenant de 12 pays (Amérique du Sud et Afrique) mais travaille aussi avec des producteurs français (Site : www.andines.com).

(2) L'Association France Palestine Solidarité (France) :
21 ter Rue Voltaire - 75011 Paris - Tél: +33.1.43.72.15.79
Site : www.france-palestine.org
Courriel : afps@france-palestine.org

II. Déroulement de l'action en plusieurs étapes.

En **Novembre 2013**, Andines a embauché une personne à plein temps, exclusivement dédiée à cette action.

La première action est la recherche de co-financements et de coopérations auprès des associations, entreprises, collectivités et citoyens qui peuvent nous accompagner dans cette action. Le budget global prévu est de 156 100 €(3) et les co-financements seront de 38 00€.

En **Janvier 2014**, il est prévu un premier voyage en Palestine et en Israel de coopérateurs d'Andines pour rencontrer les partenaires actuels et pour projeter de nouvelles filières. Ils seront accompagnés du réalisateur d'un film sur les filières déjà existantes et sur les nouvelles filières (des producteurs - huile d'olive, savons, artisanat, etc- aux clients).

En **Février**, montage du film et réalisation d'autres outils d'information (plaquettes, panneaux, web, etc).

Fin **Mars et début Avril**, nous projettons d'inviter en France nos partenaires palestiniens pendant 15 jours. Avec eux nous réaliserons des actions publiques d'information (projections/débat, ateliers et formations en milieu professionnel et scolaire) et un démarchage commercial pour la vente des produits.

Fin Avril est prévu un second voyage de français en Palestine pour renforcer les partenariats en cours et signer les contrats avec les paysans et les artisans palestiniens.

Mois suivants : poursuite des actions précédentes, sensibilisatrices et commerciales.

Nous espérons ainsi, tous ensemble, renforcer notre coopération économique et sociale entre nos deux pays, et vous remercions à l'avance de votre participation.

(3) Les apports sont constituées de la vente de produits (55 970 €), du soutien de la Région Ile de France (40 000 €), d'un apport en nature d'Andines (salaires, locaux : 14 130 €), de participations aux voyages (8 000 €) **et de co-financements recherchés (38 000 €).**

Les dépenses prévues sont l'achat de produits (42 500 €), 2 voyages en Israel et Palestine (12 000 €), 1 voyages de partenaires palestiniens en France (7 500 €), la réalisation d'un film sur les filières (12 000 €), de la réalisation d'autres outils d'information (10 500 €) et d'actions de sensibilisation publique (30 100 €) et des salaires payés en France et en Palestine (41 500 €).

III. Formes de soutiens possibles au renforcement de la coopération économique entre la Palestine et Andines / France :

- Soutiens financiers (personnes, associations, collectivités, comités d'entreprises et syndicats) Ce soutien constituerait un apport pour la totalité des actions du projet afin de mener à bien le renforcement de cette coopération économique avec la Palestine,
- Partenariats (participation partielle possible au budget total indiqué) pour:
 - (2) **L'édition** d'une brochure, de flyers, de panneaux informatifs, d'affiches et d'un catalogue,
 - (3) **La Réalisation d'un film** de 25 minutes sur la filière économique «*Huile d'olive de Palestine*»,
 - (4) **Deux voyages** (Janvier et Avril 2014) en Palestine de 6 personnes pour renforcer les filières économiques (rencontres avec 15 coopératives et 6 collectivités),
 - (5) **L'accueil de 5 partenaires palestiniens** que nous inviterons en France en Mars 2014 pour témoigner de leur situation et de l'importance du renforcement de la coopération économique,
 - (6) **L'organisation d'un minimum de 15 conférences** ou projections-débats publiques,
 - (7) **La Réalisation d'une analyse participative** et socio-économique des filières (du producteur au client final) et publication,
 - (8) **Des formations** (élus, militants) sur la situation en Palestine et sur les filières de coopération économique entre la France et la Palestine,
 - (9) **Des ateliers de sensibilisation** aux produits palestiniens (Huile d'olive, zaatar, dattes...) pour les agents de la restauration collective,
 - (10) **Des ateliers d'information** pour les jeunes en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées): L'olive, une porte ouverte pour une alimentation saine.

Et bien sûr : achats et distribution de produits palestiniens : restauration collective, cadeaux, etc.

Tout soutien fera bien sûr l'objet d'une communication spécifique (logo, site web, etc).



IV. Décomposition de la filière huile d'olive en 2013 (opérateurs, marges et prix)

ANDINES SCOP

Container Huile d'olive de Palestine Arrivage 2013

Décomposition du prix de la bouteille d'huile d'olive de Palestine

Change shekels		1€ = 4,88				
Opération	Objet	Huile vierge		Huile vierge bio		
		€	% du prix CIF (Marseille)	€	% du prix CIF (Marseille)	
Producteur (23 shekels)		3,90 €	59,82%	4,23 €	60,95%	
AI Reef	Achat biens et services	Bouteille	0,45 €	6,90%	0,45 €	6,48%
		Carton	0,06 €	0,92%	0,06 €	0,86%
		Etiquette	0,14 €	2,15%	0,14 €	2,02%
		Others	0,46 €	7,06%	0,46 €	6,63%
	Prestation	Mise en bouteille	0,43 €	6,60%	0,43 €	6,20%
	Certification	Contrôles qualité	0,06 €	0,92%	0,06 €	0,86%
Frais gestion	Administration	0,71 €	10,89%	0,80 €	11,53%	
Livraison CIF		0,31 €	4,75%	0,31 €	4,47%	
Coût total CIF Marseille hors taxe en €		6,52 €	100,00%	6,94 €	100,00%	

Calculs des prix selon la Convention Andines /AFPS /PFU /AI Reef

Prix pour les groupes qui ont prépayé	Huile vierge		Huile vierge bio		2012
	€	%	€	%	
Prix CIF Marseille € (bouteille de 0,75 l)	6,52 €	75,46%	6,94 €	74,58%	d'huile vierge 4080 bouteilles d'huile bio
Taxe douanière	0,12 €	1,39%	0,12 €	1,29%	132 061,44 €
Frais de transitaire et transport Saint Denis	0,38 €	4,40%	0,38 €	4,08%	2 399,04 €
Sous total	7,02 €	81,25%	7,44 €	79,96%	7 596,96 €
Frais coopérative Andines	1,17 €	13,54%	1,38 €	14,83%	142 057,44 €
Prix Andines de gros HT	8,19 €	94,79%	8,82 €	94,79%	24 247,44 €
TVA	0,45 €	5,21%	0,49 €	5,21%	166 304,88 €
Prix de vente TTC si pré-paiement	8,64 €	100,00%	9,31 €	100,00%	9 146,77 €

Ces prix et sommes s'entendent sans transport France

Prix de vente détail TTC conseillé	11,00 €	12,50 €
------------------------------------	----------------	----------------

Calculs des prix pour le marché conventionnel

Prix pour les magasins	Huile vierge		Huile vierge bio	
	€	%	€	%
Prix CIF Marseille € (bouteille de 0,75 l)	6,52 €	50,15%	6,94 €	47,86%
Taxe douanière	0,11 €	0,85%	0,12 €	0,83%
Frais de transitaire et transport Saint Denis	0,34 €	2,62%	0,34 €	2,34%
Sous total	6,97 €	53,62%	7,40 €	51,03%
Frais coopérative Andines	1,56 €	12,00%	1,95 €	13,45%
Prix de vente en gros HT	8,53 €	65,62%	9,35 €	64,48%
TVA	0,47 €	3,61%	0,51 €	3,55%
Prix de gros TTC aux magasins	9,00 €	69,22%	9,86 €	68,03%
Prix de vente détail conseillé TTC	13,00 €	100,00%	14,50 €	100,00%

Ces prix s'entendent sans transport France